

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1380

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 33

À l'alinéa 44, après le mot :

« ministres »,

insérer les mots :

« chargés de la santé et de la sécurité sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.